

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

Le cursus décrit l'importance, le rôle, les conventions applicables, les responsabilités de tout intervenant dans le secteur du transport. Un descriptif complet des auxiliaires de transports est communiqué. (Commissionnaire expéditeur, de transport, en douane, ou les trois fonctions réunies).

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Meilleure approche et meilleure compréhension des problèmes que peuvent représenter les secteurs des transports. Application des conventions. Droit de rétention, etc.
Objectifs : connaissance des différents modes de transport, ses applications, les responsabilités des intervenants.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

Pour chacune des activités enseignées l'enseignement est un enseignement magistral comprenant de nombreux exercices et mises en situation et visant à l'interactivité avec les étudiants.

Une participation des étudiants peut être prise en compte dans l'évaluation finale. Les modalités en sont expliquées le cas échéant par le biais d'un contrat didactique.

En outre pour l'activité d'apprentissage « Droit des transports y compris droit européen et Politique commune des transports (routier, aérien, maritime, ferroviaire, fluvial) » et plus spécialement les techniques des transports 1», ont pour but de se familiariser aux litiges pouvant survenir lors des prestations des agents intervenants.

Nouvelle loi du transport et loi relative à l'E-registre 15.07.13 M 18.02.14. Entrée en vigueur le 01.09.14

Transport de marchandises, transport pour compte de tiers (route) Anciennement.

Accès à la profession

Entreprises établies en Belgique

Entreprises établies hors Belgique

Temps de conduite

Tachygraphe

Transport de marchandises dangereuses (ADR selon le 1.3, route, approche ADN®, IMO maritime, RID chemin de fer, DG en aérien). Modifications prévues pour 2015.

Organisateurs de transports

Le contrat de transport routier de marchandises (Droit des transports)

Convention CMR

Assurance (Police d'Anvers Assurance sur marchandises 20.04. 2004)

RPLP

MAUT

Euro-vignette

SPF Economie (Fuel) et autres coûts structurés par véhicule, par MMA, par CU par pays etc.

Firmes ou personnes qui apportent leur intervention à la réalisation du commerce maritime et autres

Informations techniques relatives aux marchandises se trouvant sous suggestion douanière ou autres situations analogues

Tarifications routières, maritimes, aériennes analysées par un CE, CT

Avec mises à jour régulières et adaptation aux besoins

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

L'évaluation de l'activité d'enseignement « Droit des transports » est écrite et l'évaluation de l'activité d'enseignement « Technique des transports 1 » est orale précisées dans le contrat didactique et sauf événements exceptionnels

La pondération pour chacune des activités d'enseignement est la suivante :

- Droit des transports (3 ECTS)
- Techniques des transports (2 ECTS)

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

Dans un contexte économique, plus spécialement dédié au secteur des transports, l'étudiant sera, au terme des activités d'apprentissage de l'UE "TECHNIQUES DES TRANSPORTS1", capable de :

AA2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, pro activité et créativité

AA3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques

AA5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

AA7 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

Compétences sont liées à la collaboration en vue de résoudre les problèmes complexes avec méthode et rigueur.

Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue. Respecter les règles juridiques, douanières et administratives liées à l'approvisionnement, l'expédition et l'entreposage.

Prendre en compte les dimensions économiques, financières et environnementales dans les analyses et prises de décisions.

Enfin, assurer le suivi documentaire et physique des opérations.

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

Outils

Les syllabi des différentes activités d'enseignement constituent les outils de référence pour les activités d'enseignement de l'UE. Des notes de cours peuvent également être remises aux étudiants. Afin de suivre les activités d'enseignement, l'étudiant doit se munir des documents indispensables requis dans le contrat didactique, tels les textes de lois de référence.

Ressources bibliographiques et webographiques

Voir syllabi

Sites officiels des SPF, des Cours et tribunaux, du Moniteur belge

Sites officiels des organisations professionnelles du, ou liées au, secteur (FSMA, BNB, FEB, ITLB etc. ...)

www.stradalex.be (bibliothèque juridique accessible en ligne sur les ordinateurs à disposition au sein de la bibliothèque et permettant d'accéder aux textes de lois, aux revues juridiques spécialisées : JT, JTT, JLMB, etc. ...)